

## ALCA – LA PISCINE : DISPOSITIF DE MÉDIATION EN MOUVEMENT

### LE PROJET

#### Description :

ALCA\*Nouvelle-Aquitaine organise un programme d'éducation artistique et culturelle dédié aux projets de médiation culturelle au livre. Ce dispositif reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la SOFIA et de la Drac Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les DAAC des académies et la DRAAF.

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Univers du livre, de la lecture et des écritures.

#### Partenaires :

Région Nouvelle-Aquitaine - Drac Nouvelle-Aquitaine - DRAAF.

#### Articulation avec un projet 1<sup>er</sup> degré : Non

### LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

#### Intervenant :

Tous les professionnels de la chaîne des métiers du livre et connexes.

Les intervenants devront convenir aux critères d'éligibilité d'ALCA.

### LE CONTENU DU PROJET

**Connaitre** : Découvrir l'ensemble des métiers du livre et leurs logiques économiques et artistiques.

Découvrir des œuvres littéraires par le biais de sélections thématiques conçues par des professionnels de la Région (Amour de soi, Poésie contemporaine, environnement et écologie).

**Rencontrer** : Rencontrer des acteurs du territoire (éditeurs, auteurs, libraires, bibliothécaires...), découvrir leurs métiers et les champs professionnels associés.

**Pratiquer** : l'équipe pédagogique impliquée élaborera un projet d'ateliers en lien avec la thématique choisie. Les séances devront être réalisées durant la durée du prêt du dispositif (six semaines maximum). Les élèves pourront découvrir différents champs artistiques avec des professionnels du territoire, en autonomie et/ou avec leurs encadrants.

**Restitutions envisagées** : Une restitution à destination des élèves ou d'un public plus large est organisée au sein de l'établissement ou en partenariat avec une structure culturelle partenaire (bibliothèque par exemple).

#### Étapes prévisionnelles :

- Inscription du 24 mai au 23 juin 2023 dans Adage.
- Sélection des six dossiers retenus en juillet ; courrier de notification envoyé au mois d'août.
- Co-construction de l'organisation (calendrier du prêt et des ateliers en lien avec le projet d'établissement).
- Publication par ALCA des offres pass Culture correspondantes.
- Organisation logistique par ALCA : Transport du dispositif jusqu'à l'établissement, rédaction de conventions de partenariats, rémunération, etc.

### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Toutes les séances d'ateliers coconstruites avec l'équipe porteuse du projet seront proposées sous forme d'offre ciblée dans la part collective du pass Culture.

### BUDGET PRÉVISIONNEL

#### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

ALCA prête le dispositif physique à titre gracieux et en finance le transport. ALCA prend en charge la journée d'information et de construction du projet à destination des équipes enseignantes (hors frais de bouche et de transport des personnes).

#### Ce qui reste à financer par l'établissement :

Financement des séances d'ateliers créées sur mesure pour le projet de l'établissement. Part collective du pass Culture mobilisable.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Décrivez les grandes lignes du projet que vous souhaitez développer avec La Piscine.
- Quelle place accordez-vous à ce dispositif dans votre projet ?
- Quel dossier et fonds thématique souhaitez-vous exploiter ? (Cf dossiers thématiques sur le site d'ALCA)
- Quelle serait la période idéale pour accueillir le dispositif dans votre établissement ?
- Souhaitez-vous travailler en collaboration avec un partenaire socio-culturel ? De quel type relève-t-il (musée, bibliothèque, librairie, association...) et quel est son nom ?
- Le lycée a-t-il bénéficié d'un accompagnement d'ALCA ces 3 dernières années ? Si c'est le cas, sur quel programmer ?

Pour en savoir plus : <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/la-piscine-un-dispositif-de-mediation-en-mouvement>

Contact : Stéphanie COLLIGNON Pour les départements 33, 40, 47 et 64 tel : 07 50 54 38 85 [stephanie.collignon@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:stephanie.collignon@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Solenn GANTHEIL Pour les départements 16, 17, 86 et 79 tel : 07 50 56 37 92 [solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Solène BRUN Pour les départements 19, 23, 24 et 87 tel : 07 57 00 08 98 [solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr)